

FOURRAGES : DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS GRANDES CULTURES AVEC LA CRÉATION D'UN ATELIER D'ENGRASSEMENT DE BOVINS COLLECTIF

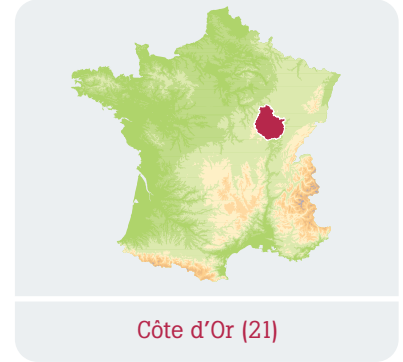
Pour consolider économiquement les exploitations et répondre aux problématiques de l'agro-écologie, un groupe de céréaliers souhaite diversifier ses activités agricoles en créant un atelier d'engraissement de jeunes bovins.

DESCRIPTION DU PROJET

Les exploitations se situent en limite du plateau langrois avec une partie des terres peu profondes qui limitent l'expression du potentiel de rendement et qui sont particulièrement sensibles au stress hydrique. L'objectif est ici de maintenir une activité agricole viable sur le territoire en diversifiant les exploitations, en créant des emplois et en installant des jeunes agriculteurs, tout en réduisant l'utilisation d'intrants notamment sur l'aire d'alimentation de captage de Til-Châtel - Gemeaux.

Différentes actions sont prévues par ce projet, la première étant de créer un atelier d'engraissement collectif de jeunes bovins afin d'augmenter, sécuriser et consolider les revenus tout en permettant de pérenniser un salarié, d'installer un jeune agriculteur et de limiter l'astreinte. La majorité de la ration sera issue de cultures produites sur les exploitations, ce qui permettra de rallonger les rotations et de modifier les pratiques pour limiter les impacts de la production sur la qualité de l'eau. La complémentarité entre l'atelier d'engraissement et les exploitations adhérentes permettra de diminuer l'utilisation d'intrants car des échanges paille-fumier seront effectués. La valorisation du fumier permettra d'améliorer la fertilité des sols tout en diminuant la pression des intrants chimiques sur l'environnement. De l'expérimentation sera mise en place sur le cheptel afin de détecter au mieux les animaux malades et d'atténuer le stress des jeunes bovins.

Ainsi, du point de vue de la performance économique, ce projet vise à augmenter et à stabiliser les revenus des exploitants et à en diversifier les sources, de façon à limiter l'exposition des exploitations aux variations climatiques et aux fluctuations des cours des matières premières. D'un point de vue environnemental, en diversifiant les assolements et en tendant vers l'autonomie alimentaire, le projet vise à limiter la dépendance des exploitations aux matières premières, et de manière plus générale, à réduire l'utilisation d'intrants tels que les engrais minéraux. D'un point de vue social, la création de cet atelier pérennise un salarié, passant d'une activité saisonnière à un temps plein en CDI, et permet également d'installer un jeune agriculteur à titre secondaire. Ce travail en commun offre la possibilité de mutualiser et renforcer la polyvalence sur les travaux saisonniers et d'astreinte. Cela lutte également contre l'isolement rural et facilite les échanges entre partenaires.



Côte d'Or (21)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

6

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE

Association FOURRAGES

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION

▶ Grandes cultures

PRINCIPALE THÉMATIQUE

▶ Diversification des activités agricoles ou non-agricoles

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- ▶ Échanges agriculteurs – éleveurs
- ▶ Emploi
- ▶ Installation
- ▶ Autonomie en azote et développement des légumineuses

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Coopérative Dijon Céréales

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ▶ Chambre d'agriculture de la Côte d'Or
- ▶ Coopérative Dijon Céréales
- ▶ Coopérative CIALYN
- ▶ Maison familiale et rurale

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET

14 décembre 2015

DURÉE DU PROJET

6 ans et 4 mois

TERRITOIRE CONCERNÉ

Zones intermédiaires en limite du plateau Langrois

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DÉSIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de la Côte d'Or